

**28. QUESTION ECRITE****du député Jean-Luc Addor (UDC/SVP) concernant la situation des registres fonciers du canton (13.02.2008)**

Dans sa réponse du 5 décembre 2007 à ma question écrite du 8 novembre 2007 "Registre foncier de Sion : quelles mesures pour sortir de l'engorgement?", le chef du DET m'a notamment indiqué que le juriste (0,8 poste) dont l'engagement était alors prévu devait être engagé prioritairement pour renforcer le Registre foncier de Sion; il a précisé que depuis novembre 2007, ce dernier bénéficie en outre de l'appui de juristes expérimentés et formés des RF de Martigny et de Monthey.

Dans l'intervalle, soit le 25 janvier 2008, ce poste a été mis au concours. Le descriptif de la fonction indique pas moins de... quatre lieux de travail (Sion, certes, mais aussi Sierre, Martigny et Monthey).

Dans ces conditions et avec une situation qui, au Registre foncier de Sion, demeure préoccupante, le Conseil d'Etat est prié de répondre aux questions suivantes :

1. Comment peut-on parler d'une priorité dégagée pour renforcer le RF de Sion avec un juriste (de surcroît à 80 pour cent) dont l'engagement est prévu dans pas moins de quatre lieux de travail différents (avec ce qui s'ensuit de pertes de temps liées aux déplacements et aux méthodes de travail encore fort diverses d'un bureau à l'autre)?
2. Le RF de Sion bénéficie d'un renfort de la part de juristes des RF de Martigny et de Monthey. Et voici que le juriste dont le poste a été mis au concours est prévu pour être notamment engagé à... Martigny et Monthey. Où est la logique?
3. Quel est le nombre des inscriptions au journal des divers RF du canton depuis 2000?
4. Quelle a été l'évolution, durant la même période, de l'effectif des juristes affectés à chacun des RF du canton?
5. Quel est, pour chacun des RF du canton, le délai moyen qu'il faut compter entre le dépôt d'un acte et son expédition au notaire?
6. A combien (en terme d'EPT) le chef du DET évalue-t-il le besoin en juriste(s) supplémentaire(s) du RF de Sion pour permettre à celui-ci de sortir de l'engorgement dans lequel il se trouve toujours?

Sion, le 13 février 2008  
(09h02)

Jean-Luc Addor, député (UDC/SVP)